

L'écho des Services

Edito du Président

Je vous présente, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs pour cette année 2020. Qu'elle vous apporte joies personnelles et satisfactions professionnelles. Qu'elle soit belle pour les enfants que vous suivez avec professionnalisme. Qu'elle confirme toute la place d'Olga Spitzer, bientôt fondation j'espère, dans la protection de l'enfance.

Je voudrais en ce début d'année apporter un éclairage sur deux chantiers essentiels pour notre association.

La politique immobilière, si importante pour vos conditions de travail et pour la qualité de l'accueil des jeunes et de leur famille. Le Directeur Général a mis en place auprès de

lui une cellule de suivi, d'analyse et de réflexion qui procède à des états des lieux et guide la décision : amélioration de l'existant, location ou acquisition de nouveaux locaux, etc...

C'est ainsi que l'antenne de Palaiseau a été mise aux normes, que nous avons inauguré récemment les nouveaux locaux du

SESSAD d'Evry conjoints avec ceux de l'UJA, que des pavillons du Petit Sénart sont améliorés. Avec les conseils et l'accord de notre trésorier, M. Alain Raoul, nous procédons à des acquisitions, par exemple dans un futur proche celle de l'immeuble situé rue de la Chine où est installé le SPPE, et recourons à l'emprunt, ce que nous permet notre assez faible endettement. Je souhaite qu'en 2020 aboutissent les recherches en cours pour le SSE 94 et pour le SESSAD d'Epinay.

Outre l'amélioration des conditions de travail, un choix judicieux des locaux permet également une progression des pratiques professionnelles comme on le voit avec le rapprochement SESSAD-UJA à Evry.

La politique des ressources humaines est un autre grand chantier mené sous l'autorité de M. Jean-Etienne Liotard et sous l'égide de M. Jean Koum.

Un volet fondamental en est la formation : il faut souligner l'approfondissement de la politique de formation avec le renforcement des compétences "métier" et avec les formations thématiques collectives.

En même temps est recherchée l'amélioration de la mise en œuvre du tutorat qui doit permettre de faciliter la pleine opérationnalité des jeunes professionnels.

La politique RH est tout aussi active dans de nombreux autres domaines : l'égalité femmes-hommes, la prévention des risques psycho-sociaux, le droit à la déconnexion, notamment.

Bien sûr, cette politique RH doit être menée dans le dialogue social auquel je suis très attaché, comme l'est la Direction générale. Je suis heureux que la mise en place des nouvelles institutions représentatives du personnel, dans le cadre de la récente loi, ait pu se conclure avec l'accord des partenaires sociaux et que les élections professionnelles se soient déroulées dans de bonnes conditions. Il faut que, de part et d'autre, ce dialogue soit conduit dans un esprit constructif que, pour ma part, je continuerai à promouvoir.

Pour terminer, je souhaite que ce dialogue social institutionnel soit accompagné d'un dialogue plus large, au sein même des services et établissements, impliquant chacun des professionnels qui le voudra pour échanger, donner son avis, faire des suggestions. Notre nouveau site internet, avec sa plateforme réservée qui donne directement l'information, devrait contribuer à l'essor de ce dialogue élargi.

Excellente année à toutes et à tous.

Michel MORIN

Président de l'Association Olga SPITZER

A toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour que cette nouvelle année puisse voir s'accomplir vos projets, tant personnels que professionnels.

Je souhaite, et mettrai tout en œuvre, pour que 2020 poursuive la dynamique initiée avec notamment la formalisation du projet associatif 2017-2022. Aussi il nous est tous nécessaire de réinterroger nos pratiques, nos services et nos prestations, de les faire évoluer avec le seul souci de mieux s'adapter à nos publics. En tant qu'acteur incontournable au niveau régional, l'Association Olga Spitzer doit être force de proposition et participer activement au développement du secteur social et médico-social de demain.

Les projets sont nombreux : préparation d'un nouveau CPOM 2022-2026, négociation du dossier de renouvellement des frais de Siège, mise en place effective des CSE, et surtout les multiples actions que vous mettez en place pour répondre au mieux aux besoins et attentes des jeunes et de leurs familles.

Conscient que toutes ces évolutions demandent de poser de nouveaux process, je souhaite que les services travaillent collectivement en ce sens. La formation est également un levier permettant de développer de nouvelles compétences.

L'équipe de la Direction générale est là pour donner le cadre et élaborer avec vous les outils permettant de sécuriser nos activités.

Comme vous le savez, je suis attentif au climat social des établissements et services, gage d'un accompagnement de qualité.

Je reste, comme je l'ai toujours été, disponible afin de trouver, avec les Directions et les équipes, des solutions aux difficultés rencontrées ici ou là.

Faisons ensemble, de cette nouvelle année, celle d'une volonté de réussite partagée.

Jean-Etienne LIOTARD
Directeur Général



Pôle médico-social - Unité ambulatoire

Inauguration des locaux de l'Unité de Jour pour Adolescents et du SESSAD à EVRY

Le vendredi 22 novembre 2019, en présence des professionnels des Services, du Président et du Directeur Général de l'Association Olga SPITZER, ainsi que de représentants de l'ARS 91, de la MDPH et de la Mairie d'Evry, a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'Unité de Jour pour Adolescents (UJA) et du Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), Place du Général de Gaulle à Evry.



Mme Renet-Boussac, ARS 91,
Christel Mareau, ARS 91,
Michel Morin, Président de l'Association Olga Spitzer,

L'Unité de Jour pour Adolescents (UJA), créée en 2012, répond aux besoins de singularisation, à la spécificité d'un accompagnement séquentiel et modulable, pour garantir l'inclusion et la corrélation du soin avec les établissements scolaires, les besoins repérés et les partenaires acteurs dans chacune de ces situations.

L'UJA exerce ses actions auprès d'une file active de 20 à 25 préadolescents et adolescents pour 12 accompagnements journaliers.



De gauche à droite : Dr Dunaigre, Pédiopsychiatre à l'UJA,
Michel Morin, Président, David Boursin, Directeur de
l'unité ambulatoire du pôle médico-social

Ces locaux, plus adaptés à la prise en charge des jeunes accueillis, permettent de répondre aux commandes actuelles d'accompagnement. En outre, le déménagement du SESSAD et son rapprochement de l'UJA s'inscrivent dans la contractualisation du CPOM en favorisant un travail en Dispositif, et, oeuvrant au développement d'une intervention plus inclusive, favorisent autant que possible le maintien dans l'environnement du jeune.

Ces deux Services accueillent des enfants et adolescents relevant d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Selon la circulaire du Dispositif ITEP-SESSAD de 2017, ces jeunes relèvent d'une reconnaissance de difficultés psychologiques dont les manifestations, et troubles du comportement associés, mettent à mal leur socialisation et leurs apprentissages.

Le SESSAD de l'Association Olga SPITZER suit 32 jeunes auxquels sont proposées des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques. Ils bénéficient, en moyenne trois fois par semaine, d'une aide individuelle ou collective.



Mme Renet-Boussac, ARS 91, M. Liotard,
Directeur Général, M. Chaouche, Directeur
de l'ITEP / CAFS « Les Fougères »

Le SESSAD a pour mission de :

⇒ concourir à l'épanouissement de l'enfant dans la reconnaissance de l'autre et des règles sociales ;

⇒ faciliter l'intégration de l'enfant en difficulté à l'école ;

⇒ proposer à la famille accompagnement et soutien dans son rôle.

Outre l'inclusion et l'intervention environnementale, le rapprochement de ces deux Services met en exergue l'intérêt d'un travail transversal plus adapté aux besoins des enfants et des adolescents, par le déploiement d'accueils partagés et la mise en place d'un projet personnalisé plus efficient, dans l'intérêt unique de l'enfant et de sa famille. En effet, la croisée des pratiques est un enrichissement pour tous et une ouverture à l'innovation dans l'intérêt des usagers et de leurs familles. Rendre acteur, créer de l'adhésion, se repositionner non comme un sachant mais comme un support et un aidant, centraliser les attentes et besoins comme vecteur obligatoire pour définir l'objet de notre intervention, sont autant de pratiques, non pas nouvelles, mais qui se concrétisent de manière effective.



Florence de Groot, Cheffe Comptable et
Nathalie Hebert, Secrétaire de Direction

Attentifs et soucieux des sollicitations de nos partenaires (ARS, MDPH, Education nationale,...) quant aux besoins de développement de nos modalités d'accompagnement en corrélation avec la commande sociale et les besoins territoriaux, cette inauguration matérialise la considération du travail exercé par nos Services en lien avec nos différents partenaires. L'évolution des conditions d'accueil est un gage de qualité dans la prise en compte des droits des usagers et de leurs famille, pour que l'offre de soin réponde aux besoins du Public et non plus l'inverse.

David BOURSIN
Directeur de l'unité ambulatoire du Pôle médico-social

« Vous reprendrez bien un peu d'Histoire...? »

1923 – 1939

LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE EN DANGER MORAL : UNE ASSOCIATION RÉFORMATRICE

« Il faut que nous obtenions des changements et des changements sérieux. Les vieilles lois ne suffisent pas, elles ne donnent pas ce à quoi ont droit les enfants d'un pays civilisé : les possibilités pour tous d'avoir une éducation complète qui assure à chaque enfant son développement physique et moral, ainsi que celui de ses capacités sociales(...). Quelques personnes compétentes peuvent décider plus que des textes en matière d'éducation et d'assistance sans contrevenir aux lois. Après seulement, lorsque nous aurons appliqué de nouvelles méthodes (nouvelles pour nous mais qui ont fait leurs preuves), remanions nos lois avec un plan d'ensemble pour la préservation, l'éducation et la vie heureuse de notre jeunesse ».

Mme Olga Spitzer, rapport d'activité, 1928

LE SSEDM - CRÉATION EN 1923

DES MÉTHODES D'INTERVENTIONS INNOVANTES L'ENQUÊTE SOCIALE DÈS 1923

L'enquête sociale et familiale approfondie, attendue impatiemment par les magistrats du tribunal pour enfant – Loi du 22 juillet 1912 – est mise au point par le Service Social de l'Enfance et devient le modèle type.

LES CONSULTATIONS MÉDICO-PSYCHIATRIQUES : 1924



L'ouverture au sein même de l'Association de consultations médicales, psychologiques, psychiatriques et d'orientation professionnelle amorce la liaison fondamentale du social et du médico-psychologique, et ouvre la voie au travail pluridisciplinaire, qui ne s'institutionnalisera que dans les années 60/70.

Une consultation médico-psychiatrique

LE « CASE-WORK »

D'origine américaine « le case-work est une technique d'aide, surtout utilisée dans les services sociaux, visant à faire prendre conscience au sujet, au moyen d'entretiens, des difficultés psychologiques qui sous-tendent la demande qu'il formule, dans le but de le faire bénéficier des mesures qui pourraient lui être proposées ». Définition du Larousse, 2012. L'application du « case-work » en France s'est faite en deux temps. Une première phase dans les années 20, lors de la création du SSEDM. Cette initiative, prise par Marie-Thérèse Vieillot, s'est peu développée en raison des représentations de l'époque. Elle sera suivie par une deuxième phase plus efficace à partir des années 50.

L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Les assistantes exercent auprès des enfants, dans leur famille ou ailleurs, une action de rééducation et de réadaptation à la fois très poussée et très individualisée, qui se prolonge parfois pendant des années, incluant une sérieuse action éducative auprès de la famille. Il faut attendre le décret-loi du 30 octobre 1935, puis l'ordonnance de 1958, et enfin la loi du 4 juin 1970 pour que le Service Social de l'Enfance reçoive pleinement le soutien légal de l'action éducative qu'elle mène depuis près de 50 ans.

LES CONSULTATIONS D'ORIENTATION ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE : 1924

La consultation d'orientation professionnelle est un rameau de la branche médico-psychiatrique. Pour l'Association, l'apprentissage et la mise au travail apparaissent rapidement comme des solutions utiles.

CRÉATION DU FOYER DE SOULINS EN 1929

Madame Olga SPITZER acquiert le château de Soullins à Brunoy où va s'ouvrir le « foyer » du même nom, en octobre 1929.

Destiné à l'étude des cas particulièrement complexes d'enfants confiés au service, il s'agit du premier, et pendant longtemps, unique centre d'accueil et d'observation pour enfants de 6 à 13 ans.

Cet établissement accueille en internat 50 enfants d'intelligence normale, présentant des troubles du caractère, placés par les magistrats, les services sociaux, ou à l'initiative des familles, pour une observation médico-psychologique et pédagogique de très courte durée, de 3 semaines à 3 mois.

Par la suite – en 1934 – sera créée une section dite de rééducation, dans laquelle les séjours seront plus longs.

Cette section sera axée sur la méthode Decroly.

L'INFLUENCE DU SCOUTISME

L'esprit collectif qui règne dans l'institution est le résultat de l'introduction du scoutisme. Dans les années 30, des rencontres et des manifestations ont lieu avec les scouts de l'extérieur.

UNE CONCEPTION RÉVOLUTIONNAIRE POUR L'ÉPOQUE

- ◆ Ne décider qu'avec une extrême prudence de séparer l'enfant de sa famille.
- ◆ Ne pas opposer aux enfants des conceptions morales trop rigides.
- ◆ S'efforcer d'obtenir la collaboration des parents.
- ◆ Pratiquer la mixité.
- ◆ Organiser la vie en petits groupes à la façon d'unités familiales. Pas de dortoirs, ni de réfectoires.
- ◆ Développer et consigner, sous l'impulsion du Docteur MIN-KOWSKI, des observations médico-psychologiques, psychia-

DÉPÉNALISATION DU VAGABONDAGE

L'une des préoccupations de l'Association dans le contexte de l'époque concerne la situation des enfants abandonnés, vagabonds ou maltraités par leurs parents, qui sont pénalisés et emprisonnés. Mme Olga SPITZER propose de mettre fin aux emprisonnements. De son point de vue, ces enfants ont besoin d'appui, d'aide, de protection et non de répression.

Première initiative en faveur de la lutte pour la dépénalisation du vagabondage : l'Association réalise des enquêtes sociales, en complément des examens médico-psychologiques auprès des mineurs détenus à la prison de la Petite Roquette en 1926.

En 1927, Mme Olga SPITZER et Henri ROLLET participent activement à une campagne de presse déclenchée à propos de la situation de vagabondage et du sort réservé aux enfants arrêtés dans cette situation.

En 1932, le parquet demande au SSEDM d'organiser un service de conseils et d'assistance pour un certain nombre de garçons et filles de 13 à 18 ans, arrêtés pour vagabondage.

Educatrice scolaire et Psychologue petite enfance sur l'antenne AEMO d'Hauteville, nous organisons régulièrement des activités culturelles. Ce projet particulier est une introduction à la découverte du monde de l'art et de la culture pour des familles suivies par notre Service.

Dans ce contexte, nous avons proposé à des enfants âgés de 4 à 7 ans, et à leurs parents, le parcours conté « **en Rimes et en Couleurs** » du Centre Pompidou. Ce parcours, animé par une conteuse, propose de découvrir une sélection d'œuvres de la collection permanente du musée de façon ludique et transdisciplinaire. L'approche particulière de cette conteuse permet aux enfants d'entrer dans la langue française par la poésie et la prosodie, de jouer avec les mots et de découvrir qu'à partir de ces mots on peut créer un monde imaginaire. Au sein du musée, cette même approche est complétée par la rencontre avec des œuvres singulières visuelles ou sonores : sculptures, peintures, tapisseries et compositions diverses. Le propos est aussi de tisser un lien entre l'œuvre et l'artiste qui l'a créée.

Tous ces éléments sont de petites pierres qui concourent à l'édifice de l'appétence des enfants pour le domaine culturel. Pour certaines familles particulièrement isolées qui ne sont jamais rentrées dans un musée, cela représente également une ouverture sur l'extérieur. Ouverture d'autant plus appréciée qu'elle est proposée sur un mode créatif et empreint de plaisir. Par ailleurs, cela permet à l'Éducateur d'observer l'enfant au sein d'une petite collectivité : ses compétences, ses capacités à se concentrer, ses interactions avec ses pairs, son parent et les autres adultes. Les éducateurs référents peuvent se saisir de ce moment partagé dans la poursuite du travail d'AEMO.

Sylvie GODET

Educatrice scolaire, AEMO 75

Sylvie VARLET-LEJOLIVET

Psychologue, AEMO 75

Voici le texte rédigé par un éducateur stagiaire qui nous a accompagnés lors de notre sortie du 26 juin 2019.

L'éducatrice scolaire et la psychologue de jeunes enfants du Service d'AEMO de l'antenne d'Hauteville ont organisé une sortie pour sensibiliser des enfants et leurs parents à l'art et à la culture. Après un temps de recherche, de rencontres et d'expérimentations, les deux professionnelles ont proposé à l'ensemble des travailleurs sociaux de l'antenne, un parcours conté au centre Pompidou intitulé « En Rimes et en Couleurs », conduit par une artiste comédienne-conteuse. Les enfants, accompagnés de leurs parents et des professionnels, pourraient la suivre au fil de ses histoires et de ses poésies pour découvrir certaines œuvres du musée d'art contemporain.

Le 26 juin 2019, avec six enfants du Service accompagnés de leurs parents, nous retrouvons l'artiste conteuse pour aller à la découverte des œuvres d'art qui nous attendent !

La première œuvre du parcours est un triptyque monochrome blanc. La conteuse incite les enfants à imaginer ce qu'ils pourraient dessiner sur l'un des grands panneaux. Chacun nous fait part de sa proposition. Il y a beaucoup d'animaux en tous genres et toujours... BLANCS.



Robert RYMAN
(1930 - 2019)
Sans titre
printemps 1974

Accompagnés de l'oiseau poète que la conteuse mime et nous invite à suivre, nous allons ensuite voir l'œuvre d'un artiste sensible à la question de la protection de la nature. La conteuse fait voler les notes de sa flûte traversière entre les socles

L'envolée poétique d'un parcours conté ou comment initier les enfants à l'art contemporain

taillés dans le bois, surplombés par des troncs dénudés. Nous entrons alors dans un espace cloisonné par des tapis de feuilles mortes enfermées dans un grillage.

La conteuse demande aux enfants : « Pourquoi toutes ces feuilles sont-elles enfermées ? ». L'un d'eux répond : « *Peut-être pour nous faire comprendre qu'il est interdit d'enfermer la nature !* ». La poétesse acquiesce en ajoutant que la nature et les arbres en particulier, nous permettent de respirer ce qui explique la présence d'un poumon confectionné par l'artiste avec des feuilles dorées.

Nous parcourons une autre salle pour contempler une œuvre picturale d'un bleu délavé. La conteuse sort de son sac un tambour qui nous fait entendre le son de la mer. Les enfants sont attentifs et participent activement en mimant les gestes de l'oiseau poète qui accroche chaque œuvre sur le fil du parcours.

L'œuvre qui nous est présentée ensuite est à la fois sonore et visuelle. Une sorte de toile faite d'écouteurs enchevêtrés surplombe la pièce et nous entoure de petits bruits continus. Les écouteurs pendent dans les airs laissant apparaître un jeu d'ombre sur le sol. Les enfants découvrent cette œuvre avec étonnement.

Dans le couloir, une œuvre faite de deux morceaux de verre laisse apparaître une belle empreinte sur le mur. Nous invitons les enfants à apprécier la beauté de cette ombre portée.

Un peu plus loin, une œuvre picturale représentant des hommes en armes, peints en noir et en rouge attire notre regard. J'explique que c'est une peinture sur la seconde guerre mondiale et que le peintre a voulu exprimer son ressenti face à l'horreur de la guerre.

La dernière œuvre que nous découvrons est entièrement constituée d'objets multicolores brodés. L'artiste a demandé à des femmes afghanes de broder chacune un objet de leur quotidien. Nous nous amusons à découvrir tous les objets cachés sur cette grande tapisserie. Chaque enfant choisit par la suite son objet préféré que la conteuse fait mine de lui offrir.



Alighiero Boetti (1940 - 1994) Broderie réalisée à Peshawar, par des afghanes réfugiées au Pakistan
Tutto (Tout) 1987
Broderie à la main sur lin. 174 x 251 cm

C'est la fin du parcours, nous prenons un petit goûter tous ensemble.

La sortie s'est très bien déroulée. Chacun à son rythme, les enfants ont pris une part active dans cette aventure culturelle. Petits et grands sont satisfaits de leur journée. La conteuse était à l'aise et a su s'ajuster à son public tout en maintenant la dynamique de sa performance poétique. Elle est disposée à réitérer cette expérience avec l'Association Olga Spitzer en partenariat avec le centre Pompidou dans le cadre de leurs activités « Champ social ».

Une première pierre a été posée, nous espérons pouvoir revenir au musée plus nombreux encore pour continuer à construire cet édifice partenarial et culturel !!!

Thomas BAKER
Éducateur stagiaire, AEMO 75

Responsable de Publication, Jean-Etienne Liotard, Directeur Général

Le Service Logistique de l'Association Olga Spitzer

Dirigé par Madame Giovanna MANILI, Cheffe de Service, sous la responsabilité du Directeur Général, Monsieur Jean-Etienne LIOTARD, et en collaboration avec tous les Directeurs d'Établissements de l'Association, le Service logistique a pour mission d'assurer l'ensemble des activités relatives au patrimoine, à la sécurité, à l'informatique et aux réseaux, pour l'ensemble de nos Établissements, qu'ils soient situés à Paris, en Essonne, dans les Hauts-de-Seine ou dans le Val-de-Marne.

Le Service logistique assume également les activités de « Services généraux » pour les Établissements parisiens.

Une équipe aux multiples domaines de compétences, mobilisée à nos côtés pour nous apporter conseils techniques, expertise dans la gestion des relations avec les fournisseurs et dans le cadre d'appels d'offres, pour gérer la politique des achats de l'Association, évaluer les prestataires, leurs compétences et le rapport qualité/prix de leurs services.

Dans le domaine particulier du patrimoine, le Service logistique assure :

- ◇ la gestion et l'expertise de l'ensemble du patrimoine immobilier, ainsi que le suivi des actifs ;
- ◇ la veille technologique et réglementaire des installations et des bâtiments ;
- ◇ les maîtrises d'œuvre et/ou d'ouvrage ;
- ◇ la programmation et le contrôle des interventions de maintenance, qu'elles soient sous-traitées ou réalisées par l'équipe du Service logistique,
- ◇ les gestions techniques et locatives du patrimoine immobilier.

Par sa connaissance et l'application des consignes en matière de normes, de standards et de procédures, le Service logistique exerce également son expertise dans

le domaine de la gestion de la sécurité des locaux, du personnel et du public accueilli ; ainsi que dans ceux de l'hygiène, de la santé, et de l'environnement, en :

- ◇ définissant et en mettant en place le management QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) ;
- ◇ établissant et en contrôlant les mesures de sécurité ;
- ◇ organisant les contrôles réglementaires ;
- ◇ supervisant l'entretien des locaux de l'Association.

Le Responsable informatique, Monsieur Youssef NEHAD, exerce son expertise sur la gestion du parc informatique, l'installation, le suivi de projet et la maintenance des éléments qui le composent : serveur, ordinateurs, smartphones, matériel réseau, etc... A l'écoute de chacun, il est la personne ressource pour tous les professionnels rencontrant des difficultés avec l'utilisation de notre système informatique.

Le Responsable informatique est également en charge de l'optimisation des moyens de gestion de l'information et de la fluidité de la communication.

Le Service logistique connaît une véritable valorisation dans sa fonction. Il a désormais une position centrale dans l'organisation et la gestion technique et patrimoniale de l'Association - Paris et Ile-de-France - qui confirme, s'il en était besoin, sa légitimité au sein de l'institution.

En effet, l'accélération des réglementations et des évolutions « métier » entraîne une profonde mutation du rôle de la Cheffe du Service Logistique et de son équipe :

- ◇ recherche de nouveaux leviers de réduction des coûts, tout en optimisant la qualité des prestations fournies ;

Une équipe aux multiples compétences, mobilisée à nos côtés dans la gestion du patrimoine, de la sécurité, de l'informatique et des réseaux, avec pour objectif le développement des missions de l'Association par l'optimisation de la qualité des prestations dans le respect d'une

- ◇ intervention en relation directe avec chaque établissement, afin d'optimiser les budgets et les dépenses de fonctionnement ;
- ◇ pilotage des budgets travaux, déploiement informatique et téléphonie.
- ◇ sécurité des biens et des personnes dans le respect des obligations légales et réglementaires, ERP et accessibilité.



Service Logistique
Documentation

L'accent est mis sur le développement de l'action patrimoniale du Service logistique,

afin d'apporter son soutien à la politique immobilière de l'Association définie par la Gouvernance sur la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'optimisation et à la valorisation du patrimoine immobilier, qui peut également se traduire par l'amélioration du réseau communication.

Cette stratégie a pour but de répondre non seulement aux enjeux du développement des missions de l'Association, mais aussi à l'attractivité du territoire tel que le définit le « Grand Paris » dans sa recherche de solutions pour améliorer la vie de ses quartiers en satisfaisant leurs besoins.

Giovanna MANILI
Cheffe du Service logistique

LES 20 ANS DE L'ESPACE FAMILLE MEDIATION



De gauche à droite, Clarisse Bompont, Directrice d'EFM, Sandrine Charnoz, Conseillère de Paris déléguée à la petite enfance, Michel Morin, Président de l'Association Olga Spitzer et Vincent Nicolle, Sous-Directeur chargé de l'action sociale à la CAF de Paris.

Le 20 novembre dernier, Espace Famille Médiation a fêté ses 20 ans au théâtre Douze en présence de notre Président Monsieur Michel MORIN, de notre Directeur Général Monsieur Jean-Etienne LIOTARD et de notre ancienne Directrice Madame Marie LEWIS, nous avons eu la joie d'accueillir Madame Sandrine CHARNOZ Conseillère de Paris déléguée à la petite enfance, Monsieur Vincent NICOLLE, Sous-Directeur chargé de l'action sociale à la CAF de Paris, ainsi que de nombreux invités.



Les professionnels d'EFM ont participé à la représentation théâtrale avec beaucoup d'enthousiasme.



Armelle Delabre, Médiatrice familiale, entourée de deux comédiens de la Soif Compagnie.

Avec la volonté de mieux faire connaître la médiation familiale, un travail de co-création théâtrale a été effectué avec la Soif Compagnie et toute l'équipe d'Espace Famille Médiation.

Sa représentation, jouée par des comédiens professionnels et l'ensemble de l'équipe, a reçu un accueil enthousiaste et chaleureux. Ce moment festif s'est poursuivi autour d'un buffet, à l'occasion duquel ont été soufflées les 20 bougies de notre établissement ! Nous remercions nos collègues d'Olga Spitzer pour leur présence ou leur manifestation de soutien à cette soirée.

Clarisse BOMPONT
Directrice de l'Espace Famille Médiation et de la Maison Des Liens Familiaux

Responsable de Publication, Jean-Etienne Liotard, Directeur Général

En novembre 2019, des professionnelles du Pôle de Clamart du Service Social de l'Enfance des Hauts-de-Seine, ont repensé collectivement au réaménagement des espaces. Cette démarche, basée sur le volontariat, a réuni des professionnelles d'équipes différentes. Outre la richesse émanant des regards croisés, cette action a contribué à la dynamique du Pôle. Cette dimension de Pôle est présente au quotidien, car les familles et les professionnelles se croisent, se regardent, échangent... dans cet espace commun qu'est le Pôle de Clamart.

Il nous semble important de souligner que la dynamique de Pôle favorise selon nous la fluidité des échanges d'une équipe à l'autre sur des temps formels et informels. Favoriser le passage des informations optimise, de fait les accompagnements, notamment dans le cadre des permanences.



La salle « Ados »

Réaménager des espaces implique de repenser la dimension d'accueil, sujet qui anime notre pratique professionnelle. Dans le cadre de l'exercice des mesures d'AEMO et d'AEAD, nous accompagnons des adultes et des mineurs de 0 à 18 ans.

SSE 92 – Des espaces spécifiques pour un accompagnement singulier

En réaménageant le Pôle, nous avons veillé à rendre singulier, chaleureux et accueillant chacun des espaces afin qu'ils soient adaptés aux différents publics accueillis. L'objectif étant de



La salle « Petite enfance »

favoriser l'appropriation des lieux par chacun et que cela participe à une meilleure dynamique de travail avec les familles et les enfants.

La singularité de chaque situation et donc de chaque accompagnement, nous a conduit à repenser les salles d'entretien en plus du réaménagement de « la salle Ados » et de « la salle Petite enfance », selon trois thématiques : « la salle des mots » « la salle du voyage » et « la salle de l'expression par l'Art » ainsi, le professionnel pourra investir avec la personne reçue un espace spécifique et adapté aux objectifs de l'entretien.

Alice DRUSSANT
Directrice du SSE 92

30ème anniversaire de la CIDE au Service d'AEMO de Paris

Le 20 Novembre 1989, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adoptait le premier traité international consacrant la reconnaissance de droits fondamentaux à l'enfant et la nécessité de les protéger et de répondre à leurs besoins.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant repose sur quatre principes fondamentaux au cœur de nos accompagnements : l'intérêt supérieur de l'enfant ; la non-discrimination ; la prise en compte des conditions de vie de l'enfant pour assurer son développement ; le respect des opinions de l'enfant et son droit à la participation.

A l'occasion du 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Service d'AEMO Paris a organisé un événement conviant enfants et parents autour d'ateliers et d'un spectacle.

L'organisation de cette journée et la réflexion autour de la thématique des droits de l'enfant émanent du groupe de travail mis en place dans le cadre du Comité d'Amélioration Continue de la Qualité, l'enjeu de ce projet étant de sensibiliser les enfants à leurs droits ainsi que leurs pa-

rents, de faciliter un questionnement et une réflexion de leur part.

Sept ateliers ont ainsi été proposés autour des droits de l'enfant :

Un atelier introduisant les différents droits de la CIDE autour d'affiches réalisées par Damien RACINE, artiste peintre, représentant le droit d'avoir un nom et une nationalité, le droit à une justice adaptée à son âge, le droit de

lence et discrimination, le droit à des soins adaptés, le droit à une liberté d'expression, le droit d'aller à l'école et d'avoir des loisirs.

Un atelier sur le droit à l'alimentation avec un espace permettant la composition par les enfants/familles de leur panier de courses pour un repas ou un goûter, et un espace sur la découverte du goût.

Un atelier Quizz avec un jeu questions / réponses sur les droits des enfants avec la participation de deux équipes.

Un atelier vidéos avec la présentation de séquences courtes transmises pour certaines par le Défenseur des Droits et illustrant les droits de manière ludique.

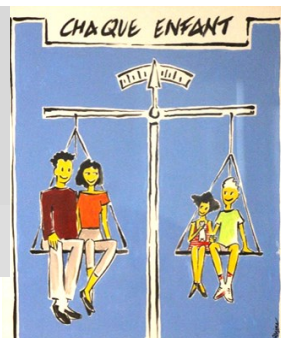
Un atelier modelage proposant une approche sensitive et une expérience de manipulation.

L'art-thérapeute sollicitée, Nadine HIBON, a proposé de photographier les créations pour que les enfants et les parents en gardent une trace.

Certains parents ont également expérimenté le travail de l'argile avec satisfaction et investissement.



Affiches réalisées par Damien Racine, artiste peintre



Affiches réalisées par Damien Racine, artiste peintre

30ème anniversaire de la CIDE au Service d'AEMO de Paris - suite...



Une virtuose de l'atelier modelage

Un atelier d'expression philosophie/dessin animé par un philosophe, Adam Pasek (Association *Les Petites Lumières*), permettant d'échanger autour d'une question philosophique sur les droits de l'enfant et favorisant la prise de parole, le développement de l'expression orale, la mise en valeur de ses idées, l'écoute et le respect de la parole de l'autre, le développement du sens critique. Un grand support papier était à disposition des enfants pour illustrer les questions évoquées.



L'atelier philosophie animé par Adam Pasek, philosophe

Un atelier avec un vidéaste, Fabrizio SCAPIN, diplômé de l'école du film documentaire de Daniele Segre en Italie,



L'atelier modelage de Nadine Hibon, art-thérapeute

proposant à l'enfant de mettre en mots ses droits à partir d'un tirage au sort de questions ouvertes. Un montage des différentes séquences sera réalisé.

Les enfants pouvaient bénéficier de l'ensemble des ateliers. Un passeport leur était remis ainsi qu'un badge illustrant les droits de l'enfant. Les professionnels accompagnant les enfants pouvaient utiliser le support des ateliers pour échanger avec eux et les sensibiliser à leurs droits. Les parents et les enfants ont particulièrement apprécié le fait d'être accueillis autour d'un buffet permettant également des échanges riches. Plusieurs parents ont exprimé leur satisfaction d'être associés à une journée de ce type.

Le spectacle « J'ai le droit », présenté par l'Association *Graines de Mouvement*, s'est déroulé en fin d'après-midi au Centre Curial à proximité du Service où 150 enfants et adultes ont pu être accueillis. Les deux artistes Camille PERDRIEL, danseuse et éducatrice spécialisée, et Guillaume DEQUICK, comédien, ont proposé un spectacle illustrant les droits des enfants. Ils interprètent en scène des journalistes faisant des

recherches sur les droits de l'enfant et qui à travers des exemples de vie font prendre conscience de la diversité des situations des enfants dans le monde : un enfant devenu soldat, des enfants qui travaillent, ou qui sont confrontés à la maltraitance... L'expression corporelle, à travers la danse, permet de révéler de nom-

breuses émotions auxquelles les enfants ont été particulièrement sensibles. A la fin du spectacle, un temps d'expression a été proposé par les deux comédiens aux enfants sur leurs ressentis, leurs questions avant de terminer par un goûter. La participation à ce spectacle a permis de proposer un moment de plaisir partagé entre enfants et adultes et de sensibiliser à la création artistique qui suscite des émotions et stimule un esprit critique.



L'atelier alimentation
Mme Daspét, cheffe de Service
Mme Brennetot, éducatrice spécialisée

La journée s'est clôturée par un « afterwork » réunissant les professionnels ayant permis la réalisation de cette journée. Nous remercions les membres du Comité

d'Amélioration Continue de la Qualité et l'ensemble des professionnels ayant participé au déroulement de la journée, ainsi que les intervenants extérieurs pour leur énergie et leur engagement autour de ce projet.



Mme Picheran, assistante sociale
M. Schmitz, éducateur spécialisé

Souhaitons que cette journée ouvre d'autres

perspectives sur la thématique traitée, la prise en compte de la parole des enfants, la participation des parents, et que la promotion des droits de l'enfant devienne pour les acteurs de la protection de l'enfance un levier pour accompagner les pratiques professionnelles.

Sophie GUILLAS-PERROT
Directrice-adjointe du Service d'AEMO 75



Camille Perdriel, danseuse et éducatrice spécialisée
Guillaume Dequick, comédien
Crédit photo Charlotte Romer

Association Olga SPITZER

Direction générale
9 Cour des Petites Ecuries
75010 Paris

Téléphone : 01.43.46.76.23
Messagerie :
secretariat.dg@olgaspitzer.asso.fr



www.associationolgaspitzer.fr



L'expression des enfants

Ayant pour considération primordiale l'intérêt supérieur de l'enfant, la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 précise, dans son article 12, le droit à la libre expression des enfants : « 1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. » et dans le premier alinéa de l'article 13 : « L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. »

Dans une perspective humaniste, s'appuyant sur les besoins de l'enfant dans leur triple dimension éducative, pédagogique et sanitaire, le Directeur Général entend donner une place prépondérante à l'expression des enfants suivis par l'Association Olga SPITZER.

Visite d'enfants de l'ITEP « Le Petit Sénart » à la Direction générale

À l'invitation de Monsieur Jean-Etienne LIOTARD, une délégation d'enfants de l'ITEP « Le Petit Sénart » a été accueillie au Siège de l'Association le mardi 21 janvier 2020. Après une petite collation, chaque enfant, représentant son pavillon, a exposé et commenté les attentes et axes d'amélioration souhaités par l'ensemble des enfants accueillis à l'ITEP.

Qu'il s'agisse de l'aménagement des chambres, des espaces com-



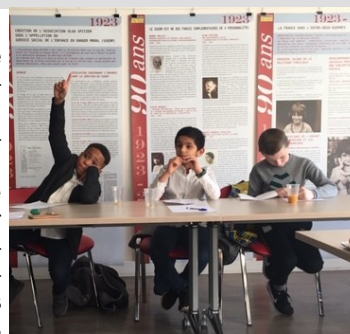
Trois enfants de l'ITEP exposant leurs demandes à Madame Manili, Madame Adda, Monsieur Quillet et Monsieur Liotard.

muns, de problématiques concernant le chauffage, la plomberie, les sanitaires, ou de propositions d'acquisition en matière de mobilier, d'achat d'équipements informatiques ou sportifs, de décoration, etc... les enfants ont pris très au sérieux leur mission de représentants, prenant la parole les uns après les autres, consultant leurs notes devant le Directeur Général, le Directeur de l'ITEP « Le Petit Sénart », José QUILLET, Monsieur KERKOUB, Chef de Service à l'ITEP « Le Petit Sénart », Madame ADDA, Architecte en charge des travaux et aménagements sur les différents pavillons de l'ITEP, Giovanna MANILI, Cheffe du Service logistique, et l'Assistante du Directeur Général.

Cette visite fait suite à plusieurs rencontres sur sites, en présence des enfants, de l'Architecte, de la Cheffe du Service logistique, et de plusieurs professionnels de l'ITEP « Le Petit Sénart », qui ont permis d'expliquer aux enfants le projet de restauration des bâtiments de l'ITEP, le cadre de leur participation qui s'étend de l'énumération des difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne, à leurs propositions concrètes, jusqu'au choix de nouveaux noms pour les pavillons actuellement numérotés.

Après avoir listé les priorités, Monsieur LIOTARD propose que soit constitué un cahier de présentation de chaque groupe ou pavillon, dans lequel sera consigné l'ensemble des demandes. Cela pourrait prendre la forme d'un petit album conservé par chacun des représentants, contenant page par page les priorités identifiées, ainsi que les photographies avant et après travaux.

Les travaux et aménagements souhaités représentant un coût considérable, les enfants sont incités à réagir contre la casse en discutant avec leurs camarades pour un plus grand respect du matériel.



Les plus jeunes ne sont pas les moins concernés.



La joyeuse équipe visite les locaux de la Direction générale

À la demande d'un représentant, une boîte à idées sera installée dans chaque pavillon pour recueillir l'expression des enfants qui souhaiteront faire part de leurs propositions.

A l'issue de cette rencontre, Monsieur LIOTARD a installé un Conseil de jeunes, constitué des représentants assistant à

cette rencontre. Ce Conseil se réunira une fois par trimestre, avec Monsieur QUILLET ou Madame BOUR, Directrice adjointe de l'ITEP « Le Petit Sénart », pour constater l'évolution des travaux et de la qualité de vie à l'ITEP.

Force de proposition à long terme, les membres de ce Conseil auront la responsabilité de représenter leurs camarades. Il y aura des choix à faire, des votes... ce sera pour chacun une forme d'apprentissage de la citoyenneté.



Prise de notes et concentration... les jeunes, comme Monsieur KERKOUB, Chef de Service, sont très investis dans le projet.

Maud CZERWIN
Assistante du Directeur Général